

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

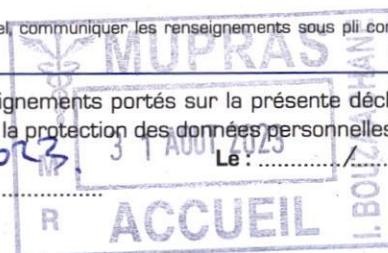
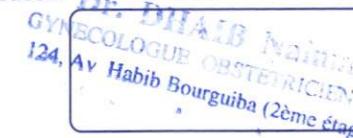
- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé au Médecin



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin Attestant le Paiement des Actes
09/08/23	2 + 1	1	+ 100,00 F	Dr. HABIB SOUREMBIA (2ème étage)

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie IBN SAID 104 Bis Rue d'Angleterre 1053993 1055 - Tanger	09/08/23	171,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

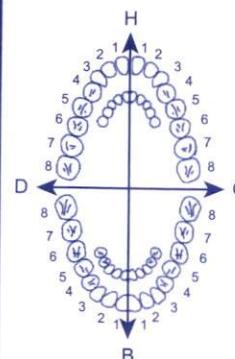
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

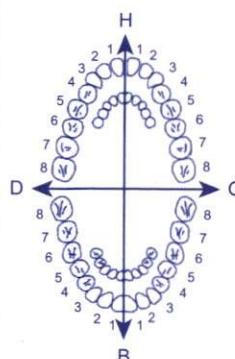
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				Montants des Soins
				Debut d'Execution
				Fin d'Execution
				Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Date du Devis
				Date de l'Execution

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Naima DHAIB

SPECIALISTE EN :

- * Obstétrique
- * Gynécologie
- * Sénologie
- * Coelioscopie
- * Stérilité du couple
- * Fécondation in Vitro
- * Echographie Duplex

Diplômée University Johns Hopkins Baltimore U.S.A



الدكتورة نعيمة دهيب

اختصاصية في :

- * أمراض وجراحة النساء
- * التوليد
- * الثدي
- * الجراحة بالمنظار
- * العقم
- * التخصيب المجهري
- * الفحص بالموجات مأفوق الصوتية

شهادة بجامعة بالتيمور (الولايات المتحدة الأمريكية)

خبيرة قضائية

Expert Assermentée

Tanger, le 09/08/23

Dr. Naima DHAIB

ص ٢٤٦٦٥٠

٤٠٠,٠٠

Dr. Naima DHAIB
 Gynécologue et Sénologue
 124, Av Habib Bourguiba (2ème étage)

Prochain cycle

① Mesfou = 347/j

② col/peau (1521);
1cp + 2/j + 10g
See 16/j de 14

Dr. BRAIS Naima
CLINIQUE ARABO-ALGERIENNE
124 Av Habib Bourguiba (2ème étage)

DR. NAIMA DHAIB

Spécialiste en :

- * Obstétrique
- * Gynécologie
- * Sénologie
- * Coelioscopie
- * Stérilité du couple
- * Fécondation in vitro
- * Echographie Duplex

Diplômée University Johns Hopkins Baltimore U.S.A



الدكتورة نعيمة دهيب

إختصاصية في :

* أمراض وجراحة النساء

* التوليد

* الثنائي

* الجراحة بالمنظار

* العقم

* التخصيب المجهري

* الفحص بالموجات مأهولة الصوتية

شهادة بجامعة بالتيمور (الولايات المتحدة الأمريكية)

خبيرة قضائية
Expert Assermentée

Tanger, le : 218123

Echographie

Mme Mme Mme
Ille Semaine Mois
.....

UTERUS de taille : normale.

ENDOMETRE : R.H.

OVAIRE DROIT : /

OVAIRE GAUCHE : R.H.

ANNEXES : normales.

DOUGLAS : /

Conclusion : Dr. Naima Dhaib

124 Av. HABIB Bourguiba (2ème étage)